

GUIDE D'ORGANISATION DES EPREUVES JEUNES

COMITE REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE COMTE

L'organisation des épreuves Jeunes nécessite le respect des règles dictées par notre Fédération ce qui implique une connaissance précise du déroulement de ces épreuves.

Ce guide se veut un accompagnement pour les Clubs organisateurs afin de leur permettre d'organiser au mieux leur compétition.

1 - COMPETITIONS : Rappel de certaines règles de bases

Les compétitions sont autorisées à partir de l'âge de 5 ans et interdites pour la catégorie baby vélo.

Une organisation dite « école de vélo » doit au moins comporter **deux épreuves différentes**.

Le contrôle de l'activité est effectué par la commission régionale des jeunes.

Développements

Tableau récapitulatif des développements autorisés en école de vélo

| Catégorie | Route Vitesse et adresse | cyclo-cross | Piste |
|--------------|--------------------------------------|-------------|-------|
| BABY-VELO | 5,60M compétition interdite | libre | - |
| Prélicenciés | 5,60M (42X16) | libre | 5,60m |
| Poussins | 5,60M (42X16) | libre | 5,60m |
| Pupilles | 5,60M (42X16) | libre | 5,60m |
| Benjamins | 6,40M (42X14) Nouveau en 2018 | libre | 6,40m |
| Minimes | 7,01M (46X14) | libre | 6,71m |
| | | | |

Un contrôle des braquets sera fait avant les épreuves route par les commissaires,

Equipement obligatoire - Sécurité

- Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.
- Matériel : Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés,
- de la catégorie Pré licenciés à la catégorie Benjamins. Pour les minimes, le vélo traditionnel est fortement conseillé
- Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits)
- Le vélo de VTT est autorisé sur toutes les épreuves (route, adresse, cyclo-cross et piste) à condition de respecter le développement maximum autorisé (sauf épreuve cyclo-cross ou le développement est libre).
- Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision de la Commission Jeunes
- Les roues doivent être standards et UNIQUEMENT à rayons.
- Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.
- L'utilisation de moyens de communication est interdite en école de vélo.

Ravitaillement

Un bidon est autorisé uniquement à partir des benjamins.

Le ravitaillement à pied n'est possible que pour les minimes sur décision du collège des arbitres

Préambule

Rien n'est imposé pour l'ordre des épreuves, mais il est conseillé de commencer par l'épreuve ROUTE, dont le classement servira à établir des séries de sprint équilibrées.

Puis l'Agilité avec le MECA-JEUX qui se déroulera à la fin de chaque course (Ex : à la fin de la course Poussins, les coureurs vont à leur épreuve MECA-JEUX, pendant que se déroule la course Pupilles etc....),

ensuite Vitesse chronométrée ou par séries,

et enfin CYCLO-CROSS pour ceux qui en organisent.

Un contre-la-Montre par équipes pourra être organisé à titre éducatif, sans rentrer dans le classement général.

Généralités

Sauf pour les épreuves de vitesse se déroulant sous forme de sprints à plusieurs, tout concurrent victime d'un incident aura le droit à un deuxième départ en dernière position. En cas de nouvel incident, le concurrent sera classé en dernière position de l'épreuve disputée.

Les compétitions sont INTERDITES pour la catégorie Baby vélo

Epreuves sur route

Distances maximales :

- Pré licenciés : 1 km
- Poussins : 5 km
- Pupilles : 10 km
- Benjamins : 15 km
- Minimes : 30 km

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement de l'épreuve de la vitesse, si elle a eu lieu avant, sinon selon l'appréciation des arbitres.

En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo avec braquet conforme sera autorisé, mais il se fera à poste fixe,

Tout dépannage en dehors de ceux organisés sera sanctionné par une mise hors course,

Tout coureur doublé devra, s'il en reçoit l'ordre de l'arbitre, descendre de vélo et retirer son dossard qu'il remettra à un arbitre au podium.

Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.

Le ravitaillement sera autorisé pour les catégories benjamins et minimes selon l'appréciation des arbitres.

EPREUVE D'AGILITE combinée MECANIQUE ET JEUX

Cette épreuve qui s'effectue par équipes au TFJC, se déroule à titre individuel lors des épreuves organisées par les Clubs.

Les concurrents doivent accomplir dans le meilleur temps possible, un geste mécanique et un parcours d'habileté différent en fonction des catégories sur son propre vélo.

Suivant le programme MECA-JEUX du TFJC 2017 qui devrait être reconduit en 2018:

- Le parcours technique Pupilles et Benjamins sera un slalom simple avec démontage et remontage roue avant – sprint et zone de freinage pour terminer.
- Le parcours technique Benjamins et Minimes filles et garçons, sera un slalom Evite Pierre avec démontage et remontage roue arrière, saut de liteaux roue avant et arrière (hauteur de 8cm) sprint avec zone de freinage pour terminer

Des pénalités en temps sont prévues pour chute de vélo, mauvais montage de la roue, faute sur le parcours technique (quilles ou liteaux tombés...)

Les coureurs auront libre choix de faire l'épreuve en tennis ou chaussures de vélo. Le vélo utilisé doit être celui du coureur, de route de préférence. S'il prend son vélo de cyclo-cross, il devra avoir des roues et pneus de cyclo-cross, ce qui impose une ouverture et fermeture des étriers de frein.

Pénalités

Pas de contrôle de serrage 10'' de pénalité

Chute du vélo 15'' de pénalité

Ne fait pas tourner la roue 30'' de pénalité

Serrage de roue mal positionné 30'' de pénalité

Roue non serrée 30'' de pénalité

Impossibilité de remonter la roue 2' de pénalité

Quille tombée ou évitée 5'' de pénalité par quille (30'' maxi par jeu)

Evite pierre roue soulevée 5'' de pénalité (30'' maxi par jeu)

Pied par terre 10'' de pénalité par pied (30'' maxi par jeu)

Erreur de Fléchage ou plot directionnel évité 10'' de pénalité

Jeu évité 30'' de pénalité

Epreuves de vitesse

Les épreuves de vitesse pourront se dérouler suivants deux modalités (Chronométrée ou Sprint à la place)

Epreuve chronométrée :

Distances maximales :

➤ Pré licenciés, Poussins, Pupilles: 60 m départ arrêté

➤ Benjamins, Minimes : 80 m départ arrêté ➤ Minimes

Le départ sera tenu, sprint individuel ou par deux selon la possibilité de mettre en place 1 ou 2 couloirs.

Le classement s'effectuera au temps.

Epreuves de vitesse – sélection à la place

Elle se déroule sur une ligne droite bitumée de 300 à 500 mètres dont les 10 premiers mètres seront matérialisés par des lignes tracées au sol. Chaque concurrent disputera 2 à 3 sprints, série, demi-finale et finale.

Les séries de vitesse sont composées de 6 à 10 coureurs maximum en fonction de la largeur de la route. La composition des séries sera faite sous la responsabilité du collège des arbitres. Le départ se fera tenu par des bénévoles (mis à disposition par l'organisateur) ou les éducateurs et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol sous peine de disqualification de leur coureur. La prise de sillage est autorisée, néanmoins les concurrents devront conserver leur ligne, à moins d'avoir une franche longueur d'avance et ils ne devront pas faire de manœuvre pour empêcher l'adversaire de passer. Toutes fautes caractéristiques feront l'objet d'un déclassement à la dernière place de leur série par le jury des arbitres.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer, Le coureur devra franchir la ligne pour être classé et poursuivre l'épreuve. Les compositions des séries seront affichées au départ.

Epreuves Contre la montre par équipe

Cette épreuve pourra être organisée à titre éducatif, sans rentrer dans le classement.

Composition des équipes : Chaque équipe sera composée de 2 à 4 coureurs de la catégorie poussin à minime. Les équipes pourront être mixtes. La composition des équipes est au libre choix des arbitres, cependant elle se fera par catégorie et devra tenir compte du niveau des coureurs (prendre le classement route par exemple en référence). Toutefois un concurrent pourra être surclassé (exemple : 1 poussin + 3 pupilles).

Déroulement de l'épreuve :

Circuit de 3 km maximum à parcourir 1 fois, les coureurs sont autorisés à prendre des relais. Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier...) L'ordre de départ sera établi par le collège des arbitres. Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne. Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement. En cas de crevaison ou de chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur l'avant dernier coureur de l'équipe.

CYCLO-CROSS

Le développement est libre pour tous les concurrents dans le cadre d'une épreuve école de vélo et/ou régularité cyclo-cross.

Durées maximales ➤ Pré licenciés : 5' ➤ Poussins : 7' ➤ Pupilles : 10' ➤
Benjamins : 15' ➤ Minimes : 20'

La mise en grille se fera en fonction d'une hiérarchie établie par chaque équipe, par le corps arbitral ou par décision de la commission départementale qui aura établi un classement des épreuves préalablement disputées.

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionnée par une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur,

Les changements de roues et de vélos se feront dans les zones aménagées, Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur.